

MUSÉES ROYAUX

de

PEINTURE ET DE SCULPTURE

Dossier concernant un tableau
de M^{re} Philippet offert en vente
par les Musées de l'Etat.

N^o 3346.

3346
Tabl. de M^{re} Philippet.

NUMÉRO
D'ORDRE.

DATE
DE LA PIÈCE.

PM. Ind. 3220

ANALYSE.

MINISTÈRE
DE
L'INTÉRIEUR
ET DE
L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

ADMINISTRATION
des
SCIENCES, DES LETTRES ET DES BEAUX-ARTS.

N^o 16488

N. B. Rappeler dans la réponse la date et le numéro
de la dépêche, ainsi que l'indication de l'Adminis-
tration.

ANNEXE.

SOMMAIRE.

Bruxelles, le 23 octobre 1891.

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE & DE SCULPTURE
DE BELGIQUE

N^o 3346

Messieurs,

Comme suite à votre lettre
du 28 du mois d'août émulé,
j'ai l'honneur de vous faire con-
naître que le tableau de M.
L. Philippot, intitulé "L'Assassiné",
est acquis pour la collection de
l'Etat.

Je vous prie, Messieurs, de
vouloir bien assurer le placement
de cette œuvre dans les galeries
du Musée moderne, et agréer
l'assurance de ma considération
distinguée.

Par le Ministre,
Le Directeur général délégué,
A. Quenepée

A la Commission directrice des Musées royaux de peinture
et de sculpture de l'Etat.

Brux. 28 août 1891

à M^r le Ministre de l'Intérieur,
2^e.

Survent l'informa-
contenu dans vos lettres des
27 Juillet et 19 août, M^r
des Beaux-Arts, N^o 16486,
M^r Philippe a soumis à
notre examen un tableau
intitulé: l'assassin qui est
d'œuvre cédée pour la Collection
de l'Etat.

Nous avons l'honneur de
vous faire connaître M^r l'Intérieur
que la Commission d'acquisition
s'est prononcée favorablement
sur l'admission de cette
œuvre dans la Galerie de
l'Art moderne, mais il lui
a paru que le prix demandé
par l'artiste pour la cession
de son toile pourrait être
réduit à Cinq Mille francs

Veuill. M^r le Min. agréer

Le Secrétaire
R. M.

Le Président
C. Tettin

MINISTÈRE
DE
L'INTÉRIEUR
ET DE
L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

ADMINISTRATION
des
SCIENCES, DES LETTRES ET DES BEAUX-ARTS.

N^o 16466.

N. B. Rappeler dans la réponse la date et le numéro de la dépêche, ainsi que l'indication de l'Administration.

ANNEXE.

SOMMAIRE.

Bruxelles, le 19 août 1891.

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE & DE SCULPTURE
DE BELGIQUE
N^o 3346

Messieurs,

Comme suite à ma communication du 27 juillet¹⁸⁹¹, n^o 16466, j'ai l'honneur de vous faire connaître que M. Philippet a fixé le prix de son tableau l'Assassiné, qu'il désire céder à l'Etat pour ses collections, à 15,000 francs.

Agiez, Messieurs, l'assurance de ma considération distinguée.

Pour le Ministre:
Le Directeur général,
Roulez

À la Commission Directrice des
Musées de peinture et de sculpture.

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE & DE SCULPTURE
DE BELGIQUE

N^o 3346

3

Bruxelles 13^e Août 1841

A Monsieur le Ministre de
l'Intérieur & de l'Instruction
publique Bruxelles

Monsieur le Ministre
Je vous prie de vouloir bien
me faire connaître
conformément à
l'information contenue
dans votre décret
du 27 Juillet écoulé
relatif aux tableaux
N^o 1646 / M^o Philip
pe a soumis à votre examen
le tableau qui il

desir l'eter à l'Etat,
~~pour le Musée Moderne~~
~~à l'examen de la~~
Commission Directrice.

Pour se prononcer sur l'opportunité
de cette acquisition, la Com^{te} demand
être renseignée, conformément
à l'usage généralement suivi, sur
le prix demandé par l'artiste de
l'œuvre présentée. — Elle a
l'honneur de vous prier, Monsieur
le Ministre, de vouloir bien lui
faire parvenir une information
à cet égard, & d'agréer l'assurance
de sa haute considération de l'œuvre présentée.

~~Monsieur le Ministre~~
Reçu au Palais, le

~~Monsieur le Ministre~~
~~de vouloir bien vous~~
~~faire agréer l'assurance~~
~~de sa haute considération~~
~~de l'œuvre présentée.~~

P. L. G. ^{ce}
Le Président
Le Secrétaire
R. L. T. L.

Bruxelles 1 Août
1891.

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE & DE SCULPTURE
DE BELGIQUE

3546
Monsieur Henon,

En suite de la communication en votre d. 27 juillet
écrite, que je viens de
recevoir de la part de
M. le Ministre de l'Intérieur,
M. de l'honneur de
vous envoyer mon
tableau l'Assassiné,
que je vous prie de
soumettre à la Commission
des Beaux-Arts.

Vous remerciant à
l'avance de vos bons
soins, veuillez agréer,
Monsieur Henon,

L'assurance de mes
sentiments les plus
distingués.

L. Philippet.

31. Rue de la
Charité.

Monsieur Henon,
Secrétaire
de la Commission
des Beaux-Arts.

3

MINISTÈRE
DE
L'INTÉRIEUR
ET DE
L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

BRUXELLES, LE 27 juillet 1891.

ADMINISTRATION
des
SCIENCES, DES LETTRES ET DES BEAUX-ARTS.

N^o 16466.

N. B. Rappeler dans la réponse la date et le numéro
de la dépêche, ainsi que l'indication de l'Adminis-
tration.

ANNEXE.

SOMMAIRE.

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE & DE SCULPTURE
DE BELGIQUE

N^o 3946

3946

Messieurs,

J'ai l'honneur de vous faire connaître
que j'ai autorisé M. Philippet à envoyer
à votre examen un de ses tableaux qu'il
désire céder à l'Etat pour le Musée moderne.

Je vous prie, Messieurs, de vouloir
bien donner suite à la proposition de
M. Philippet, en me informant de
votre avis quant à la valeur de cette
œuvre d'art.

Aguez, Messieurs, l'assurance de ma
considération distinguée.

Le Ministre,



Et la Commission directrice
des Musées de peinture et de
sculpture de l'Etat.